



MB/2017004

## Réunion de Comité Directeur du 27 octobre 2017

**Début 18 h 35**

Présents :

- Sandrine BERLIN
- Léonie MARINE
- Bernard POUSSY
- Jacques MONTAGNAC
- Marie-Laure COMTE
- Christian COMTE
- Manuella BENETRUY

Absence excusée : Cathy FONTAINE, Hervé GARON

### ◆ INTRODUCTION

Lecture de l'ordre du jour.

Rappel sur le fonctionnement et sur les objectifs de la Ligue.

Rappel sur la nécessité de relire les statuts de la Ligue.

Demande faite par le président d'améliorer la communication et de se soutenir au sein du Comité.

Rappel sur l'organisation des compétitions fédérales.

En cas d'annulation d'une compétition, les clubs peuvent avoir une amende de 300 euros, jusque-là les DOM-TOM ont été exemptés.

### ◆ INFORMATIONS CONCERNANT LE CROSMA (réunion des présidents le mardi 17 octobre 2017)

☞ Le contrôle anti-dopage sera mis en application.

1 inspectrice de la Martinique pourra intervenir sur n'importe quel sport.

☞ Problématique des contrats aidés : possibilité de dérogation.

Catastrophe économique pour la Martinique et pour les associations si suppression des contrats aidés.

Pour l'instant, pas de suppression, dérogation pour une année.

☞ Le CROSMA a dû changer ses statuts à la demande du CNOSF.

Obligation pour les membres du CROSMA d'être sports olympiques.

Demande faite pour les sports non olympiques deviennent des membres associés avec voix consultatives.

☞ Les jeux de **Barranquilla** seront organisés par la CACSO du **19 juillet au 03 août 2018**.

Le Tir à l'Arc débutera le 27 juillet 2018

**Fin des Inscriptions le 20 juin 2017**

Coût d'hébergement 5 dollars par jour et par athlète.

### ◆ **INFORMATIONS WAA (World Archery America)**

Le prochain tir qualificatif pour Barranquilla 2018 aura lieu en République Dominicaine du 01 au 07 avril 2018

☞ Tir qualificatif FITA le 17 décembre 2017 au Mousquet pour décider des archers qui représenteront la Martinique. Les premiers à l'issue des qualifications de chaque catégorie (scratch) seront qualifiés :

1 Poulies Homme

1 Poulies femme

1 Classique homme

1 Classique femme

La volonté du Comité Directeur est d'avoir une délégation importante. 4 autres archers ainsi que des officiels pourront être désignés par le Comité Directeur pour intégrer la délégation.

Eventuellement une participation financière sera demandée à tous

### ◆ **INFORMATIONS FFTA**

Il y a un nouveau président Jean Michel Cleroy, ainsi qu'un nouveau Directeur Technique National Benoit Binon

Réunion de Comité Directeur de la FFTA les 4 et 5 novembre 2017

Odile Valour la Présidente de la Commission Outremer remettra nos doléances notamment en matière de formation d'entraîneurs et d'arbitres

La Fédération a augmenté la part financière de la convention annuelle des DOM : 800€ au lieu de 600 €.

### ◆ **RAPPORT FINANCIER**

Subvention CNDS : 5 000€

Subvention CTM : 4 900 €

Question concernant la bourse d'élite, le président relancera la CTM pour le reliquat de subventions et la bourse d'élite.

Actuellement : trésorerie d'environ 15 000 €

Dépenses prévisionnelles :

☞ Déplacement en République Dominicaine et SCAC 2018 Guadeloupe : 4 000 €

☞ Championnat de France 2017 : 1 500 € (500 € par archer),

☞ Solidarité cyclone : 1 000 € remis à la Ligue de Guadeloupe pour les clubs de Saint-Barth et Saint-Martin.

☞ Structuration des clubs de la LMTA : 1 500 € (500 € par club remis sur présentation de facture de travaux au sein des clubs)

☞ Flocage de 30 maillots avec le nom des archers et logo WAA : 1 000 euros.

☞ Proposition de reversement de la somme perçue lors de la manifestation sport-entreprise au niveau des 3 clubs : 300 € (100 € par club).

### ◆ **Manifestation organisée par DECATHLON en décembre**

Journée entière de Tir à l'Arc.

Date réservée du samedi **09 décembre 2017**.

Proposition faite que ce soient les membres du Comité Directeur qui soient sur cette journée avec initiation pour les visiteurs + Tir de démonstration.

Un effectif de 8 personnes donné à DECATHLON, pour prévoir les T-shirts.

La LMTA demandera à Décathlon de fournir les blasons et les flèches. Ce matériel sera redistribué aux 3 clubs de la Martinique

Des flyers seront réalisés avec les coordonnées des 3 clubs et distribués aux visiteurs

### ✦ **LES CALENDRIERS**

Calendrier Hivernal : Rappel de la chronologie des évènements et des mails échangés

Ressenti demandé aux membres du Comité Directeur présents.

Lecture et modification du courrier préparé en Réunion de Bureau, destiné à la présidente du TSCP suite à l'annulation du Tir du Roi.

☞ Le calendrier estival sera organisé par les membres du Comité Directeur suivant :

Manuella Benetruy

Léonie Marine

Sandrine Berlin

Bernard Poussy

Jacques Montagnac

Ils consulteront les présidents des 3 clubs

Le calendrier définitif sera remis au Président de la LMTA pour le premier décembre 2017, il devra respecter les décisions prises en Comité Directeur et les dates des compétitions en Caraïbes.

***Date de la SCAC en Guadeloupe : 16 mai au 21 mai 2018***

Réunion de travail sur le calendrier prévu le **09 novembre 2017 au CROSMA à 18 h 30.**

### ✦ **VOTES**

- Unanimité sur le budget
- Unanimité sur l'envoi du courrier au TSCP

**Fin de la réunion : 20 h 40**